



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE - DIPARTIMENTU DI U CISMONTE

COMMUNE DE POGGIO D'OLETTA

CUMUNA DI U POGHJU D'OLETTA

www.upoghjudoletta.fr

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille seize et le treize février à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

Présents: LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, LECCIA Yves.

Absents: MATTEI Estelle, GHIRLANDA Eric.

Secrétaire de séance : GRAZI François

Ordre du jour:

1. Cérémonie 2016 de commémoration de Maria Ghjentile: compte rendu de la rencontre avec Marie Ferranti et Guy Calvelli - Organisation souhaitée par la municipalité,
2. Questions diverses

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le Maire ouvre la séance en évoquant le 1er point de l'ordre du jour.

Le Maire commence par faire un compte rendu à ses collègues de la réunion de la commission "Animation-Culture" du 23/01/2016 en présence de Marie Ferranti et Guy Calvelli qui a abouti aux pré-conclusions suivantes:

- la manifestation 2015 a été une grande réussite et il a été reconnu que nous avons assuré la quasi totalité de son portage financier,
- les deux parties souhaitent poursuivre l'évènement,
- la date prévisible de la cérémonie 2016 serait le 9 juillet,
- la municipalité se chargerait de la cérémonie officielle (vers 18h) sur le lieu de la ruine,
- la municipalité assurerait un apéritif public (type fête officielle) à la salle des fêtes (vers 19h),
- Cors'Odissea assurerait seule l'organisation et la gestion financière de la représentation théâtrale sur le parvis arrière de la salle des fêtes qui lui serait mis à disposition gratuitement.

Le Maire donne ensuite lecture du mail qu'il a reçu de Marie Ferranti le 24/01, mail dans lequel Marie nous explique que Cors'Odissea ne peut prendre seule le risque financier de l'organisation de la représentation.

Après discussion, le Conseil Municipal, tout en souhaitant que la représentation de la pièce de théâtre puisse vraiment se dérouler, maintient le principe de son organisation à charge de Cors'Odissea et ce afin que les rôles et les charges soient un peu mieux répartis que l'année dernière. Il charge le Maire d'en discuter à nouveau avec Marie Ferranti et Guy Calvelli étant entendu qu'en cas de réponse négative de Cors'Odissea, la municipalité se chargerait d'organiser différemment la soirée festive dédiée à Maria Ghjentile.

Le Maire fait ensuite un point à ses collègues sur les dossiers ou questions suivants:

- travaux de réaménagement de la voirie de l'Olivacce avec création de places de parking et d'une placette: les travaux ont démarré et avancent normalement;
- devis de déplacement du support de la lame neige de l'ancien 4x4 (cédé) au nouveau 4x4: compte tenu de son coût (2 550 €/TTC), cette opération ne sera pas réalisée pour le moment d'autant que l'acquéreur de l'ancien 4x4 a accepté le principe de l'utilisation par la mairie de son véhicule en cas de chutes de neige;
- dossier DETR 2016 (élargissement voirie du Gargalo et canalisation des eaux pluviales de la Culetta: le Maire explique à ses collègues que le contrôleur de la DDTM souhaite que les eaux pluviales soient canalisées jusqu'au collecteur situé un peu en amont du carrefour de San Bernardinu (solution non prévue dans notre dossier); Le Maire indique qu'il en a fait part à Madame la Sous-Préfète qui n'a pas encore pris sa décision d'autant que cette situation générerait un surcoût d'environ 35 K€ à financer par un complément de DETR pour 80%; Ce dossier sera donc réexaminé prochainement;
- dossier construction d'une nouvelle STEP: le Maire informe ses collègues qu'il a fourni au BET Pozzo di Borgo le complément topographique qui nous était demandé afin d'actualiser son étude pour la construction d'une STEP entièrement écologique (sans biodisks). Madame Padovani qui travaille sur notre dossier devrait revenir rapidement vers nous. Le Maire précise qu'à cette occasion un nouveau conseil municipal sera organisé afin de décider définitivement de la solution à mettre en œuvre;
- point financier synthétique: La Maire informe ses collègues qu'une commission des finances sera réunie prochainement afin d'élaborer le BP 2016 et le CA 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Le Maire

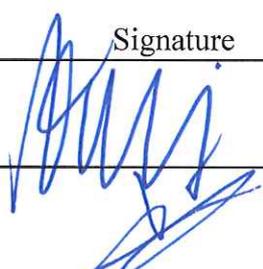
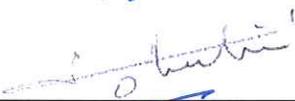
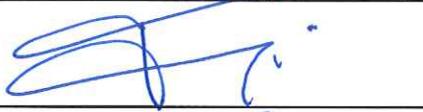
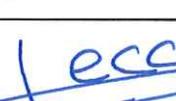


Les Conseillers Municipaux

Département de la Haute-Corse

Commune de Poggio d'Oletta

Réunion du 13 FEVRIER 2016

NOM Prénoms	Fonction	Signature
VINCENTI Antoine	Maire	
LECCIA Jean Marie	1er adjoint	
POTENTINI Yves	2ème adjoint	
GRAZI François	3ème adjoint	
CLEMENTI Antoine	Conseiller municipal	
DAVID Emmanuel	Conseiller Municipal	
DE ZERBI Patrick	Conseiller municipal	
GHIRLANDA Eric	Conseiller municipal	
LECCIA Yves	Conseiller municipal	
MATTEI Estelle	Conseiller municipal	
PAOLI Roxanne	Conseiller municipal	